

FORWARD



Organe Officiel de la Royale Fédération Travailiste de Football

A.S.B.L. n° id : 419.752.454 :

Créé par feu René VANDENBROECK



Éditeur responsable : **M. Betty DENYS**

Rue Félicien Rops 37C bte 5

1070 Bruxelles

Tél & Fax 02/521.23.82

Paraît uniquement sur notre site
le mercredi

52-ème année

n° 45

22 juin 2022



RAPPEL DERNIÈRE RÉUNION LE 27 JUIN
Clôture des transferts
Dernier journal Forward 29 juin

CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS



Les clubs et/ou membres repris ci-après sont instamment priés de bien vouloir se présenter devant la commission concernée le **LUNDI 27 juin 2022**.

Important ! Tout affilié convoqué doit présenter sa carte d'affiliation, faute de quoi, il est considéré comme n'ayant pas comparu. Il peut se faire représenter par un dirigeant de son cercle dûment mandaté à cet effet et pouvant présenter la licence du joueur représenté.

Local : complexe BARCA, route de Lennik 1015 à 1070 Bruxelles

COMMISSION DES RÉCLAMATIONS

NÉANT

CONSEIL ADMINISTRATION

Dernière note de frais n°166 de la saison est envoyée au club. Clôturée au Forward 43

Procès-verbal du Courrier reçu au secrétariat



Sous la présidence de HARMATI M.

MEMBRES PRÉSENTS : HEYLEN, DENYS, VANDERVEKEN, GIORGIO

Excusé : MOUMNI, COQUELET, POLLET,

Par Internet l'officiel ABSSA et URSIB

INTERFEDERALE : x

-Transferts rentrés : LA LOUVE 2-CAD IXELLES 1- ULTRAS 3- TUNISIA 1-

- Transfert vierge demandé : FC BELGIUM - BXL FAMILY
- Rentrée de licence à valider : RENAISSANCE
- MARHABA SOLIDARITY demande info
- TEAM VOLTA concerne congres **CA OK**
- LA LOUVE participe au tournoi du FC PORTO le 26/06
- LA LOUVE match amical mercredi 22/06 au BARCA
- EENDRACHT VIL. : 19/06 arrêt de toutes activités de l'équipe vétérans.
- AMICII récupération licence
- LA LOUVE récupération licence photo non conforme
- ULTRAS BXL demande info + licence vierge
- SEZURENSE participera au tournoi du FC Porto le 26/06

LICENCE DES CLUBS

Ne pas attendre la dernière minute, afin de soulager la commission des licences.

Licence rentrée le 20/06/22

015 LA LOUVE 6 – 162 RENAISSANCE 21

NOTE DE FRAIS DES CLUBS N° 166 **clôture de la saison**

Tous les clubs ont reçu la note de frais n° 166, qui a été envoyée le jeudi **16/06/22** par voie postale **au secrétaire du club**. Celle-ci devra être payée **AVANT le LUNDI 11 juillet 22**.

ATTENTION : aucune note de frais ne pourra être payée au siège de la fédération.

Payement uniquement sur le compte fédéral n° BE83 877-7979901-15. Dans la communication n'oubliez pas d'indiquer votre matricule et le nom du club.

LE CLUB QUI N'A PAS REÇU SA NOTE AU 22/06 AU PLUS TARD EST PRIÉ DE PRENDRE CONTACT AVEC LA SECRÉTAIRE FÉDÉRALE DENYS BETTY 02/521.23.82.

Vert = Payement reçu

005 EENDRACHT VIL .- 015 LA LOUVE - 023 LOS EXTRANOS - **027 CHARLEMAGNE** - 037 CAD IXELLES
100 MATKOPEN MG - 101 BELENENSES 102 - U. MAROLLES - **107 ANATOLIE** - 111 VILA RÉAL - 159 SEZURENSE -
162 RENAISSANCE - 168 OS LUSITANOS - 196 BEIRA ALTA - 202 CROSSING SCH. - 222 NEW TEAM CH -
223 AO ASTURIANA - 224 FC SIMON'S - 228 FC IGDIR 76 - 237 AMICII BXL - 241 BRUSSEL FAMILY - 247 MÉDINA
CITY - 249 ULTRAS BRUSSEL - 252 GENKIDAMA - 254 BELGIUM FC - 255 BOURAZA MÉDINA - 256 PICNIC MOL FPL
- 262 ASCS BELGIUM MDM - 264 NAHDA 96 - 266 SUCEAVA FC - 267 MAGHREB UNITED - 268 TUNISIA SP -

NOTE DE FRAIS DES CLUBS N° 165 – ASSURANCE 22/23 REÇU

AMICII - VILA RÉAL - U. MAROLLES - CAD IXELLES 1 & 2 - MAGHREB UTD - NEW TEAM –
CHARLEMAGNE – NAHDA - ANDERLECHT CITY - FC UNIREA.

COMMANDES DES CLUBS :

Licences (10) : 249-ULTRAS BXL (10) -

Carnet arbitrage : x

R.O.I. : x

BUREAU FÉDÉRAL - CONSEIL D'ADMINISTRATION



TEL. UNIQUE pour la FTF
DENYS Betty 02 521.23.82
CONTACT MAIL UNIQUE ffasbl@fff.be



Le GSM pour les résultats 0479/527109 ne répondra pas.

Les mails doivent être faits selon les prescriptions parues au Forward et
Signé Club, Nom, Prénom, Poste (secrétaire, président, trésorier), n° licence.
Idem pour le courrier écrit.

TRANSFERTS

Depuis le lundi 16 mai les transferts sont ouverts et chaque membre, joueur a le droit de faire leur transfert vers un autre club de la fédération.

Les transferts sont obligatoires pour tout membre qui a participé (licence validée) à la saison 21-22.

ATTENTION : c'est le membre qui désire changer de club qui doit **remplir la demande et la signer.**

Tout manquement annulera le transfert.

La liste sur notre site internet.

Fin des transferts le lundi 27 juin 2022 au local fédéral.



La déclaration doit rentrer dans les 6 jours ouvrables avec la LICENCE ATTENTION SEUL LE CERTIFICAT MÉDICAL DU DOCUMENT D'ACCIDENT EST CORRECT (PAGE 4).

L'accusé de réception avec la référence du dossier est envoyé à la victime et au secrétaire du club afin de confirmer la réception d'Ethias que le blessé doit contacter en cas de besoin.

Déclaration : x

Numéro de dossier transmis : x

Certificat de guérison ou attestation : x

Info des clubs

x

Tout tournoi ou amical non annoncé NE SERA PAS COUVERT PAR L'ASSURANCE & APPLI DU ROI.

RAPPEL DERNIÈRE RÉUNION LE 27 JUIN
Clôture des transferts
Dernier journal Forward 29 juin

Reprise permanence du bureau le lundi 22/08
Attention : vos licences doivent être rentrées le 22 août pour
pouvoir aligner vos joueurs pour le 1er match
Pas d'excuse, plusieurs rappels ont été faits pour les
rentrées.

Reprise du championnat le 4 septembre

INTERFEDERALE : x

Les suspensions sont d'office d'application à la FTF, dès qu'une licence est validée.

CALENDRIER DES RENCONTRES

Série 22/23

DIV.2 : BELENENSES remplace EENDRACHT VIL

COMMISSION DES ARBITRES

ARBITRE INSCRIPTION : le formulaire est disponible sur notre site, dans
document
Formulaire reçu

EL HAMOUTI-BENSALEM-FULVO-JILALI-BAKKALI-ACACIO-MDIGHRI- ZIANE-
ERRACHIDI- JAMAOUI T.-MOUMNI Y.-JILALI- BEN YOUSSEF-CHAHBOUNE S.-
MESBAHI A.-EL GALAI

